

20° RANDONNÉE DES MAYNATS



RANDONNÉE SPECTACLES

organisée par les **Maynats**
avec le soutien de la commune d'**ORDIZAN**

Inscriptions obligatoires

Forfait randonnée : **Adulte 15€ Enfant 10€**

Il est possible d'assister aux spectacles de 13h30 et de 17h15 (salle des fêtes) sans randonner en réservant ou en achetant les billets sur place : **4€**

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS :

06 45 44 18 94 / 06 87 42 88 73 maynats.org



Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024

PROGRAMME (identique les 2 jours)

- 9h00 Accueil devant **la salle des fêtes d'ORDIZAN**
Petit déjeuner offert par la commune
- 9h30 Départ des groupes
2 interventions artistiques sur le parcours
- 12h00 Pique-nique sorti du sac. **Nous n'organisons pas le pique-nique, chaque randonneur doit donc prévoir son repas. Par contre, une buvette proposera : boissons, café et viennoiseries.**
- 13h30 Spectacle « **Si on sème, le paradis c'est ici** »
- 14h30 Départ des groupes
2 interventions artistiques sur le parcours
- 17h15 Spectacle « **Le magnifique bon à rien** »



SI ON SÈME, LE PARADIS C'EST ICI Cie Mungo (34)

Conférence décalée à partir de 6 ans
Isabelle BACH propose une conférence, sérieuse, documentée... mais aussi, drôle et décalée.

Grâce à son humour communicatif, elle permet le débat et l'élargissement des possibles que peut offrir notre planète avec un peu de solidarité agricole et citoyenne !

LE MAGNIFIQUE BON À RIEN Cie Chicken street (39)

Western spaghetti à partir de 6 ans
Nicolas Moreau revisite le plus célèbre film de Sergio Leone, « Le Bon, la Brute et le Truand ». Avec quelques caisses en bois, des planches, des ballons de baudruche, des cure-dents et ... une corde. Voilà un spectacle original, inattendu et astucieux, maniant habilement ironie et humour.

Thierry Voisin / Télérama / Festival Éclat Aurillac



Et comme toujours, humour, performances et poésie vous attendent au détour du chemin avec :

Padam



Kératine



Je m'appelle pas



Willuberlue



Les Maynats remercient chaleureusement :
les communes d'**Ordizan**, d'**Antist** et le **Golf de la Bigorre**



SIRET:539 095 828 00023 APE : 9001Z
licence N°3 : PLATESV-D-20196002019

